

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 Septembre 2021

Présents : M. GUYON, A. ARNAUD, F. JOBARD, O. PERRAD, J. FOURNIER, M. FONGELLAS, A. JACQUET, J. MOREL, L. GUILLAUME, T. GERARD, L. GRESSET, F-H. LOERCH, L. RICHARD

Absent : G. GERBOD (excusé donne pouvoir à Martine G.) / M. CAPET (donne pouvoir à Fabienne J.)

Secrétaire de séance : Olivier PERRAD

Convocation du 09 septembre 2021

1) Approbation compte-rendu du dernier CM du 22/07/21 et nomination secrétaire séance

Le conseil municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal du 18 février, à l'unanimité et nomme Olivier PERRAD comme secrétaire de séance.

2) Eclairage public

Madame Le maire présente une pétition et deux lettres de particuliers reçues à la mairie. Les plaintes concernant l'extinction s'appuient essentiellement sur la série de cambriolages survenus la même semaine que la mise en place de cette extinction.

Renseignements pris auprès de la Gendarmerie, le Major Lacroix nous confirme bien qu'il n'y a pas de lien à en déduire. La période estivale est souvent propice à des vagues de cambriolages et cet été Bellefontaine a malheureusement été ciblé.

La question de poursuivre l'extinction est tout de même mise aux voix.

Le conseil confirme à l'unanimité le choix de l'extinction avec une adaptation des horaires : 00h00 – 5h00

Une réponse à ces courriers sera faite par Madame Le Maire .

3) Fête patronale

La fête du village aura bien lieu les 9 et 10 Octobre 2021.

Si un repas est organisé, le risque est d'avoir moins de monde ; le pass sanitaire sera obligatoire. Le restaurant La Chaumière a demandé si un repas était prévu et a proposé de l'organiser.

Pierre Bourgeois serait disponible pour l'animation de ce souper.

Les forains habituels ont été contactés, une réponse est attendue pour la fin de semaine avant d'en contacter d'autres.

L'apéritif sera organisé le dimanche matin dehors si le temps le permet ou à l'intérieur avec pass sanitaire (voir pour organisation et nombre d'élus présents).

4) ENB : délibération régisseurs

Gaëlle Morvan ne reconduira pas son poste de directrice de site à ENB et Olivier Genin démissionne du poste de trésorier.

Olivier Delpierre serait peut-être intéressé par le poste de trésorier.

Il a été proposé par le CA d'ENB que Pascal Jobard devienne régisseur et Alain Conclois régisseur adjoint.

Le conseil approuve à l'unanimité.

Pascal Jobard prendra cet hiver un mi-temps pour la gestion administratif du site.

Le conseil se pose des questions sur le fonctionnement des deux associations EAB et ENB pour l'hiver. Un tour de table est fait et Olivier Perrad souhaite organiser un rendez-vous avec les deux présidents et quelques membres du conseil, afin de voir comment il est possible de mutualiser et pérenniser des deux associations.

5) Fonctionnement secrétariat mairie : stagiaire

Une stagiaire nous est proposée par le centre de gestion, au niveau du secrétariat de mairie. Cette personne sera présente en alternance avec des cours sur Lons-Le-Saunier, pour une durée de trois mois.

D'autre part, Madame Le Maire souhaite que la secrétaire de Mairie puisse partir en formation.

6) Points divers

a. Ceveo

Il y a eu beaucoup de monde cet été.

Un courriel a été adressé à M. Bonhomme, pour connaître leur ressenti sur cet été et avoir confirmation de leur souhait de ne pas poursuivre le contrat.

Olivier Perrad se propose de contacter le CD39 (CDT) pour avoir un avis technique.

Une personne a fait connaître à la mairie, son intérêt pour le site. Son projet est sommaire mais mérite d'être étudié.

b. Presbytère, mur mairie, parking des lacs, voirie, travaux...

Presbytère : la vente devrait être notifiée prochainement auprès du notaire (diagnostics à remettre à jour)

Mur de la mairie : des devis sont attendus . Il n'y a pas de risque particulier en ce qui concerne la partie qui a subi des dégâts dernièrement. Les services techniques réaliseront un complément en béton en lieu et place de la pierre qui a été arrachée.

Vente de bois : Les chablis ont été coupés par l'entreprise Gresset Bois qui a aussi réalisé les coupes prévues en 2019 sur le téléski, qui n'avaient pas pu être faites auparavant.

Les deux parcelles prévues à la vente, ne seront pas retenues car déjà proposées à deux reprises sans achat, mais une autre parcelle (N°19) sera proposée le 22/09 à Levier.

7) Comptes rendus divers (réunions/commissions), agenda et réunions à venir, questions diverses

Plusieurs réclamations de différents secteurs sont rapportées au sujet de la vitesse des véhicules. Un devis de feux récompense est présenté. Le sujet sera étudié lors d'un prochain conseil.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 30.

Fait à Bellefontaine, le 16 septembre 2021